CHAPITRE 14

Transgression adolescente : un défi dans le lien, entre rupture et fidélité

Antoine MASSON

« La maladresse est inévitable à la jeunesse — alors compte l'élan. Elle se trompe de fin, de moyens et même d'objets, ignorante qu'elle est des ressources d'un art juste. Le mal n'est pas que la jeunesse manque ce qu'elle ne peut que manquer ; il serait qu'elle abandonne, mûrissant, le juste enthousiasme qui la nimbait dans l'erreur même — qu'elle pourrait maintenant corriger ; que, par lassitude, elle renonce à ses nouvelles forces. Tu ne dois céder, vielle âme, ni quant à l'exigence d'une forme juste ; ni, forte de savoirs nouveaux, oublier la farouche promesse de vérité et d'honneur de ton aurore. »

(Jean-Paul Michel, Bonté seconde, « coup de dés », *Joseph K, 2002, p.117)*

Dans le décours de toute adolescence, les conduites de transgression ne manquent pas de survenir : tantôt, elles témoignent de l'affirmation d'une singularité cherchant à se différencier des normes infantiles et culturelles tout en cherchant à s'inscrire dans le lien et à se faire reconnaître ; tantôt elle semble ouvrir à une dimension destructive du lien et témoigner d'une atteinte portée à la loi qui fait monde commun. Différencier ces deux qualités de la transgression n'est pas aisé, voire impossible si nous en restons à la simple description concrète du comportement.

Afin de s'orienter dans la valeur de la transgression, il s'agit de l'envisager selon le destin qu'elle aura pu prendre et la fonction affirmative ou négative qu'elle aura pu remplir. Nous avons formulé la phrase précédente

au futur antérieur afin d'indiquer d'emblée un point essentiel sur lequel nous reviendrons : le statut de la transgression ne se décide que par rapport aux suites qu'elle aura ouvertes, et ce destin de la transgression dépend aussi bien de la réception et de la manière dont l'environnement y fait face, la capacité qu'ont les interlocuteurs de reconnaître un sujet cherchant la voie de son affirmation.

En vue de déployer de tels enjeux, il est essentiel de poser une définition positive, productive, de la *transgression*, selon une démarche allant à rebours de l'acception devenue courante qui pointe quasi exclusivement l'aspect problématique ou destructeur de la transgression, ou du moins sa dimension menaçante pour un ordre en crise et en mal de lui-même, préoccupé dès lors excessivement de sa propre persévérance. Notre objectif est de situer la possibilité d'une *transgression vraie*, à entendre comme une transgression créatrice d'une vérité susceptible de se faire reconnaître selon une dialectique subtile et dialogique entre le sujet et ses interlocuteurs dont il cherche la reconnaissance. Notons qu'un tel dialogue, tendu entre le défi et la quête de reconnaissance, peut aussi bien se tenir entre le sujet et ses autres intérieurs, entre soi et soi-même. Il s'agira de préciser les conditions de possibilité des effets de vérité affirmative à partir de la transgression.

Ensuite, en contre point de la création transgressive, nous examinerons tant les éventuels points d'impasses que les potentialités destructrices des avatars de la transgression qui ne respecterait pas ses propres conditions d'inscription, le risque d'installation dans des organisations pathologiques de personnalité.

À la source de la transgression règne cependant une certaine indécision sur le destin affirmatif ou destructif. Il s'agit d'un moment conjuguant au même point le plus grand danger et la chance du nouveau, confrontation indistincte au péril et à la création, point de bifurcation à soutenir. Il s'agira alors d'envisager les différentes attitudes possibles face à des *agirs* qui s'imposent d'abord sur le mode d'une transgression destructive, ou du moins laissent craindre un tel destin. Comment soutenir, à l'endroit même du péril imminent, une voie d'affirmation ? Certainement pas en étouffant l'élan de la vie nouvelle ou en barrant radicalement le chemin de la transgression, ni en imposant un redressement pour faire rentrer dans le rang des normes établies, mais plutôt en contribuant à permettre une transformation interne nécessaire afin d'influer sur le destin de la transgression pour en faire une poussée productrice d'une vérité susceptible d'être reconnue, de venir s'inscrire dans le lien, complétant ainsi le monde de son *surcroît de réalité*.

Et lorsque la transgression a temporairement emprunté le chemin de la destruction et de la déliaison, comment restituer les conditions de la création et de la reconnaissance mutuelle ? Il s'agirait alors de renouveler le

sens et la visée des pratiques de *responsabilisation*, de *réparation*, de *médiation* et de *prestations d'intérêt général*.

Avant de préciser les enjeux de la transgression, nous préciserons d'abord le lieu et le temps où elle s'ancre, à savoir sa source dans le *moment adolescent*.

1. Le « moment adolescent » : source de transgression ?

Aborder avec rigueur les liens entre l'adolescence et la transgression, envisager le *moment adolescent* comme le point source de la transgression de soi-même, nécessite, afin d'éviter les malentendus, de préciser la notion de *moment adolescent* et de la distinguer de son actualisation variable selon les cultures, les circonstances sociales, les histoires générationnelles et les parcours singuliers des individus. S'articulent ainsi, d'une part l'adolescence comme opération de passage et moment singulier de l'existence, et d'autre part, les modalités historiques contingentes selon lesquelles s'inscrit ce passage sous la forme d'une période déterminée de la vie, construite à partir des normes sociales et étayée sur les données du développement individuel tant biologique que psychologique.

1.1. Trois temps logiques de l'acte adolescent : fondation du *présent*

Avant de s'inscrire comme lieu et temps déterminés empiriquement, le passage adolescent se caractérise par une *manière singulière d'interroger l'ensemble de l'existence* à partir d'une épreuve du *milieu de la vie* — pas nécessairement le milieu chronologique, mais ce point essentiellement médian et intervallaire reliant l'enfance et l'âge adulte à travers leur disjonction irrémédiable. L'adolescence se donne ainsi comme un point singulier, un *moment* détaché du déroulement linéaire de l'existence et assurant le passage dans la rupture d'un état à un autre. La notion de *moment* mérite que l'on s'y attarde un instant : elle renvoie à trois strates de signification, chacune évocatrice d'une dimension inhérente à l'adolescence.

D'abord, un *moment* désigne un court laps de temps séparable du cours fluent du temps. *Point spatial* et *ponctualité temporelle*, le moment représente *topologiquement* une île immobile dans le flux du temps, une *fraction* du temps, ou encore un *bout de temps séparé de l'écoulement temporel*.

Ensuite, la notion de *moment* désigne une puissance de mouvement qui se manifeste en un point du fait des forces ambiantes plus ou moins éloignées de ce point. La définition est présente dans le domaine de la physique, mais aussi celui de la psychologie (le moment psychologique désigne tel ou

tel élément comme cause). Au-delà de ces deux déclinaisons, concernant l'adolescence, il s'agirait de penser ce *moment pulsionnel* qui saisit *sur-le-champ* le corps de l'adolescent : effets des passions anciennes, présentes ou futures, effets d'inertie générés par les répétitions transgénérationnelles et les secrets, effets d'attraction du fait de la présence des corps sexués dans le même monde, effets des pulsions brutalement libérées de leurs chemins habituels. La liste pourrait être encore longue, comprenant les effets des produits de consommation et des drogues circulantes, consommer dans un but d'apaisement ou de stimulation et ouvrant à des puissances imprévisibles parfois difficiles à contenir, ainsi que des effets de torsion venus de tendances contradictoires intimes brutalement mises à jour, extériorisées et rencontrées dans ce climat tout à fait spécifique d'*inquiétante étrangeté* ou de *troublante familiarité*.

Enfin, la notion de *moment* désigne une *phase d'un processus de développement*, en tant qu'elle est le passage actif de toute l'histoire antérieure rassemblée comme causalité métamorphosante de ce qui va suivre. Dans sa *dynamique*, l'adolescence se déploie, à partir du point d'interruption, comme un retour en arrière vers les éléments constitutifs de soi-même afin de s'approprier son histoire, ouvrir à un futur et reprendre en toute liberté son propre mouvement en avant. Elle s'articule comme un retour sur ce point atemporel où souffle le vent qui nous porte en chaque point du fil secret de la vie. L'adolescence est cette phase de développement de la vie, dont le pouvoir extraordinaire est de permettre la métamorphose en puisant dans les forces anciennes arrivées à saturation, afin d'organiser au présent la traction vers un avenir, tout en construisant son *motif*. Le *moment adolescent* s'avère ainsi transition singulière d'un état à un autre, acte de reproduction transformatrice de la vie, empreinte vivante soumise à la métamorphose.

Selon ces trois dimensions signifiantes, l'adolescence est bien le nouage d'une *fraction,* avec la résurgence de *puissances*, en vue de la mise en forme d'une *vection*[1] *du présent*, chemin subjectif qui transmute le passé en avenir vivant. Autrement dit, le *moment adolescent* est borné en aval par une rupture de l'organisation vectorisée de la vie qui précède et en amont par la restitution de la vectorisation temporelle du présent, charnière tirant sa vivacité à partir des différents *moments de forces* qui se sont manifestés plus ou moins sauvagement durant cette *fraction de temps* qu'est l'adolescence. Le *moment adolescent* ne se limite cependant pas aux effets de forces relationnelles, historiques, psychiques et physiologiques qui viennent s'actualiser en une fraction temporelle succédant à l'interruption

1. Nous désignons par *vection* le fait que le présent n'est pas seulement une hypostase du temps mais qu'il se continue comme un vecteur ancré dans le passé et producteur de l'à venir.

des vectorisations infantiles de l'existence : le *moment adolescent* comprend aussi et surtout les moyens en acte permettant la mise en forme de ces puissances. Car ce n'est qu'au gré d'une telle mise en forme que l'adolescence devient cette transition de l'existence qu'elle est, ouvrant à un nouveau présent. En paraphrasant le poète André du Bouchet pour qui « la poésie n'est qu'un certain étonnement devant le monde / et les moyens de cet étonnement », nous dirons donc que le *moment adolescent* n'est que la soumission aux forces multiples rassemblées en une fraction de temps ***et*** les moyens d'endurer ces forces pour en construire un trajet nouveau — trajet qui viendra toujours *en travers* et constituera en ce sens ce qui mérite le nom de *transgression* : invention du frayage singulier d'un nouveau sujet, croisant ce qui précède et déposant sa trace en attente de reconnaissance.

Par cette duplicité constituée à la fois du saisissement par les puissances environnantes ou intimes et de l'acte de mise en forme de ce saisissement, le *moment adolescent* se différencie du *moment de force mécanique* des physiciens qui s'applique à un système déjà construit ou conçu par le physicien extérieur au système des forces. Le *moment adolescent*, au sein duquel le sujet vient à (re)commencer, se distingue également des autres *moments psychologiques* où la cause agit sur une psyché déjà constituée. À travers la duplicité de l'étonnement et des moyens de l'étonnement, le *moment adolescent* est bien le paradigme de tout *moment de fondation subjective* où l'être sujet se constitue dans le même temps qu'il soit saisi par ce qui le traverse, sommé de s'*inventer-trouver* dans ce qui lui arrive, en vue d'une *existence* que ne prendra sa consistance que dans la reconnaissance par l'autre.

Pour le dire encore autrement, l'*adolescence* est l'événement de la rencontre de soi-même devenu étranger et à partir duquel il s'agit de devenir qui l'on est, aurore du sujet qui surgit comme qui il aura été depuis toujours. L'adolescence est ce point étrange et insaisissable du passage, point de bascule couplant la perte inévitable des repères désuets et la renaissance qui transmue les valeurs par retour vers soi-même faisant ouverture à l'inconnu. La difficulté à se tenir en un tel point paradoxal caractérise la position de l'adolescent face à *ce qui lui arrive*, tout comme celle de l'intervenant face à l'adolescence, de même encore que celle des protagonistes familiaux et sociaux impliqués dans cette même adolescence. C'est ainsi que l'adolescence saisit toujours plusieurs générations, ainsi qu'un monde dans lequel elle induit une métamorphose.

1.2. Lieu d'actualisation du *moment adolescent*

Ce *moment adolescent* dont nous venons de dresser le portrait logique ne peut cependant *avoir lieu* que d'*être vécu*, possibilité elle-même tributaire

des conditions institutionnelles qui la garantissent et lui procurent ses bords à l'instar des rives contenant le cours d'eau sans en gêner l'écoulement. Le *moment adolescent*, point paradoxal d'un retour qui mute en *force d'en avant*, doit être culturellement assigné en un lieu, conjonction d'un espace et d'une durée, que ce soit sous la forme d'un temps du rite et du sacrifice ou d'une tranche d'âge durant laquelle essais et erreurs peuvent être légitimement expérimentés, telle une liberté sous garantie d'un tiers.

Dans les sociétés traditionnelles, le passage du statut d'enfant au statut d'acteur social au sens plein se déroule dans l'espace d'un temps ritualisé présentifiant des mythes construits et soutenus symboliquement à un niveau collectif, condensant ainsi les enjeux de la transmutation adolescente ; le travail de l'adolescence y est ainsi assuré au travers des rites d'initiation et de fécondité, assurant la naissance à partir du chaos. Cet enjeu d'initiation semble aujourd'hui devoir être pris en charge par chacun pour son propre compte avec la richesse et les périls que cela représente.

P. Ariès estime que l'adolescence telle que nous la concevons est un phénomène récent, ne pouvant apparaître que dans le cadre de la chute de l'ancien régime où « *l'enfant passait directement et sans intermédiaires des jupes des femmes, de sa mère ou de sa "mie" ou de sa "mère-grand", au monde des adultes* »[2] et la promotion des idées de la Révolution française prônant le libre usage de soi-même et même la nécessité pour chaque individu de décider librement de son existence. Cette inscription moderne de la période d'adolescence consiste à accorder à l'individu un *moratoire* quant à l'exercice de cette liberté responsable : l'adolescence est reconnue comme un temps possible de la démesure, durant lequel le jeune sorti de l'enfance a la possibilité de vivre et de faire l'expérience de l'autonomie, de la sexualité et du monde des adultes, sans être cependant tenu responsable de la même manière. Durant ce temps intermédiaire inscrit et garanti comme période de la *minorité civile*, les adultes se portent garant de la liberté accordée tandis que la responsabilité du jeune se noue à la dette qu'il contracte à l'encontre de ceux qui se seront portés responsables de lui.

Selon les théories psychologiques de la deuxième moitié du XX^{e} siècle, les bornes individuelles de la période d'adolescence s'établissent selon des critères d'ordre différent pour l'entrée et la sortie : le début est marqué par un critère physiologique, la puberté, tandis que la fin s'indexe d'un accès à la maturité identitaire, sexuelle et sociale, témoignant d'une entrée dans le monde dit *adulte*. Ce dernier se caractérise essentiellement par une discipline du temps en vue de soutenir la réalisation de quelques possibles parmi ceux que la période d'adolescence aura mis au jour.

2. Marcelli, D., Braconnier, A., *Adolescence et psychopathologie*, Masson, Paris, 2000, p. 9.

Qu'en est-il aujourd'hui, en ce début de troisième millénaire, de l'institutionnalisation de l'adolescence ? La figure de l'adolescence en tant que période constituée, enchâssée entre la sortie de ladite période de latence et l'accès à une maturité dite adulte, se trouve incontestablement mise à mal de multiples manières. Les thématiques adolescentes se généralisent en amont et en aval alors que s'estompent les garanties sociales constitutives de l'adolescence comme tranche d'âge particulière et période préservée d'originalité, d'essais et erreurs. Depuis plusieurs décennies déjà, « *la culture originale revendiquée par les jeunes fait désormais partie du patrimoine de toutes les générations : la liberté sexuelle, le droit à la parole, les formes d'expression dans lesquelles la vie privée et la vie publique se mêlent profondément sont des valeurs reconnues par tous.*[3] » Les oripeaux du jeunisme attirent les adultes de tout âge, ceux-ci se lamentant en retour sur la *mollesse* des juniors. D'autre part, le moratoire se trouve de moins en moins garanti, et l'ordre en place, angoissé, se montre très frileux à se porter garant des frasques d'une jeunesse fantasmée comme dangereuse et qu'il s'agirait plutôt de *neutraliser* et de placer *hors d'état de nuire*. Par exemple, le mouvement croisé de l'augmentation de l'âge d'obligation scolaire jusque 18 ans et la diminution de l'âge d'accès à la majorité à 18 ans efface la période, autrefois dévolue entre 16 et 21 ans, durant laquelle un jeune pouvait exercer sa liberté professionnelle et décider de rentrer dans le monde du travail, sans en assumer tous les risques au même titre qu'un adulte. Les parents et le social se portaient encore durant ce temps garant de l'exercice de sa liberté. Actuellement, les jeunes passent d'emblée du statut infantile d'obligé au statut d'adulte responsable, et la période de transition n'a plus de garantie d'inscription sociale, n'est plus circonscrite par une norme sociale contraignante. Bien sûr, lorsque les ressources psychiques et sociales sont disponibles, les parents continuent à assurer une période de transition de plus en plus longue, mais cela ne tient plus qu'à eux, à leur bonne volonté, à leurs ressources et à leurs capacités. Cette situation expose à deux écueils : d'une part, une augmentation du sentiment de dette ainsi que l'induction d'une dépendance concrète anormalement prolongée des jeunes vis-à-vis des parents ; d'autre part l'installation de grandes inégalités sociales puisque, lorsque les ressources de l'entourage sont absentes, il n'y a plus non plus de force sociale contraignante garantissant le droit à vivre cette période de transition. Rien n'empêche alors que le jeune soit anormalement maintenu dans un statut de soumission infantile avec son corrélat de supposée impunité, avant de passer brutalement et sans transition à un statut adulte où nul n'acceptera désormais de se sentir responsable des conduites jugées inacceptables, voire déjà repérées comme étant inscrites dans la récidive. Ajoutons que cette conjonction de l'absence d'inscription garantie et de la dissémination de la

3. Marcelli, D., Braconnier, A., *op.cit.*, p. 9.

problématique adolescente fait de la jeunesse un symptôme révélateur des tensions paradoxales et des contradictions qui traversent l'ensemble de notre société.

L'opération adolescente semble ainsi de plus en plus complexe et diffusément répandue, en même temps que se révèle la précarité de son cadrage social et de son inscription comme période déterminée et reconnue. Jean-Jacques Rassial[4] peut ainsi déclarer que l'adolescence n'existe plus, dans la mesure où elle est omniprésente dans la société, se présentant sous la forme généralisée des *états limites*. Nous assistons ainsi d'une part à des *adolescences* de plus en plus précoces et d'autre part à l'impossibilité de clore la période dite d'adolescence. L'*adolescence*, ayant perdu son lieu d'inscription, se propage de manière ingénue, envahissant les autres périodes de la vie.

Nul retour en arrière n'est possible, encore moins souhaitable. La difficulté actuelle n'est pas nécessairement une impasse, elle est plutôt à considérer comme un complexe d'ornières sur le chemin de l'émancipation, ne pouvant en rien justifier les positions nostalgiques, nous convoquant plutôt à la responsabilité d'*ouvrir* un nouveau chemin afin d'éviter de s'enliser. Les modalités concrètes de temps et de lieu d'inscription du *moment adolescent* sont donc à réinventer, en outre concernant la transgression nécessaire qui le traverse. Au regard de cette nécessité éthique d'inventer de tels lieux d'inscription, les interventions auprès de la jeunesse devraient œuvrer à déployer des rites de reconnaissance mutuelle : reconnaissance du jeune par le social ***et*** reconnaissance de la réalité sociale par le jeune, ainsi qu'appropriation du jeune à l'étrangeté qui le traverse et dans laquelle il aura à se reconnaître comme *lui-même*.

1.3. Amorce de la transgression adolescente : défi, mise en cause, fidélité

Vu sa complexité inépuisable, le *moment adolescent* peut être envisagé selon diverses facettes.

Considéré comme le mouvement du saut depuis l'enfance jusqu'au monde nouveau encore inconnu, le moment adolescent laisse entrevoir le péril de la chute.

Appréhendé comme un îlot d'espace-temps séparé d'où s'élancent les questions sur l'ensemble de l'existence, le *moment adolescent* expose à un péril de décrochage et d'étrangeté radicale face à ce qui se manifeste.

4. Rassial, J.-J., colloque à Paris, 1997, repris dans *Problématique adolescente et direction de la cure* (ss direction de Lauru D.) Érès, Paris, 1999.

Envisagé comme le réservoir d'une infinité de possibles purs, l'immobilisation sur ce point de la transition qu'est le *moment adolescent* expose à l'absence de réalisation, au dés-être.

Confronté à la pluralité des facettes non directement rapportables l'une à l'autre, et surgissant toutes dans le désordre lors du *moment adolescent*, c'est alors le péril de la dissociation qui guette, si aucun acte subjectif ne se révèle en mesure d'y tresser un chemin à partir des linéaments épars.

L'écart, le point questionnant, le tout possible et la pluralité n'épuisent pas les dimensions de ce *moment adolescent*, celui-ci fait également acte en inscrivant la source d'un nouveau frayage, mouvement de *transgression* y prenant sa racine. Notre usage du mot *transgression* est à entendre dans une des potentialités de sa lecture littérale, rarement soulignée ou repérée. Si *progression* désigne le *mouvement en avant*, si *régression* désigne le *mouvement en arrière*, pourquoi ne pas envisager la *transgression* comme le *chemin de traverse*, le *changement de cap*, le *frayage à travers le monde encore vierge*. En ce sens, toute adolescence serait l'invention d'un point de départ et d'une direction de *transgression* qui s'imposera après coup comme ce *chemin droit* que l'adulte continuera à poursuivre avant d'être à son tour traversé par le frayage intempestif des générations suivantes.

Figurons cette dialectique qui conjugue la mise en question des anciennes lois par le traçage d'une nouvelle loi de parcours s'inscrivant en diagonale des précédentes.

La situation de départ [Fig.1] sera représentée, arbitrairement et de manière caricaturalement simplifiée, comme un ensemble de lignes droites organisatrices de la réalité intime et du monde. Ces lignes orientées figurent aussi bien les lois spontanées en vigueur, les significations et les valeurs établies, les manières adéquates héritées de l'éducation. La représentation linéaire ne rend bien sûr pas justice aux péripéties ni aux aléas multiples, souffrances et accrocs inévitables de toute vie ; cependant, elle indique une structure de monde et le principe subjectif qui, dans son architecture globale, s'impose comme une évidence qui nous porte et à laquelle nous adhérons.

Fig.1



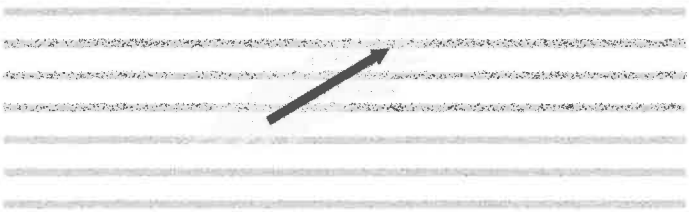
À la sortie de l'enfance, la crise adolescente peut alors se figurer, au départ, comme une agitation ponctuelle, une mise au défi des lignes de conduite habituelles, un écart à la norme pour en défier la légitimité tout en cherchant aveuglément la résistance et le répondant qui atteste d'une contenance. Une telle *agitation* renvoie aussi bien à la violence interne qui s'impose à l'adolescent du fait des remaniements pubertaires qu'à la mise à l'épreuve et au défi par l'adolescent du monde relationnel et symbolique dans lequel il semblait auparavant se mouvoir sans contestation. Les vecteurs en tous sens figurent les pulsions multiples qui traversent le corps adolescent tout comme la volonté de révolte et d'affirmation, et encore le désarroi et le déploiement d'une quête éperdue. Ce moment a été théorisé comme émergence pulsionnelle, résurgence d'énergie libre due à la déliaison des circuits antérieurs de la satisfaction pulsionnelle. L'*agitation adolescente* [Fig.2] s'impose comme une *amorce rebelle,* une menace d'*effraction* des lignes antérieures, une *conduite à risque* mettant en danger les formes de vie nouvelles et anciennes, une *avancée intempestive* en quête d'une nouvelle piste. Sous l'hypothèse d'aucune nouvelle autre vie probable, ces *conduites à risque* peuvent apparaître, du point de vue des gardiens de l'ordre ancien, comme un *désordre intolérable*.

Fig.2



Ensuite, après la saisie par des puissances multiples et désorientantes, internes et externes, dans les suites productives des *agirs* incoercibles et d'abord encore aveugles à eux-mêmes, le sujet adolescent naissant devrait pouvoir s'approprier à ce qui l'a d'abord débordé, afin de se constituer après coup comme auteur responsable d'une orientation à maintenir depuis le point source du surgissement qui l'avait initialement saisi. Cette mise en forme vectorielle consiste en un processus de subjectivation, reprise singulière des puissances en présence afin de les inscrire en forme de *transgression* [Fig.3], c'est-à-dire un chemin transversal à l'orientation déterminée sur fond d'insaisissable. Une telle *inflexion* signe la présence d'un sujet en acte, celui-ci n'étant d'ailleurs reconnaissable qu'à cette inflexion, changement de cap improbable s'imprimant dans le monde en contre point de tous les

Fig.3



déterminismes reconnus sur desquels elle fait trace. Il n'y aura pas de sujet attesté sans la reconnaissance d'une telle transgression de départ, inflexion maintenue et forçage dans l'organisation du monde, changement de cap identifiable et parvenant à se faire reconnaître par au moins un autre.

Cela vaut pour chacun : devenir *quelqu'un*, être reconnu tel, est corrélatif de l'acte d'avoir pu inscrire au moins une fois ses griffes sur le monde, d'y avoir laissé une trace en écart avec les nécessités. Quant au désir du sujet, il s'affirme dans la puissance même de ce trajet subjectif, il l'anime et en fait un vecteur vivant.

Au regard d'un tel enjeu, *assumer ses responsabilités* ne consiste nullement à capituler pour rentrer dans le rang, mais plutôt à assurer les suites d'une inflexion subjective. *Prendre ses responsabilités* exige le courage de marquer un écart et de le faire reconnaître, tout en reconnaissant l'existence des autres. Cependant, cette affirmation transgressive se doublera immanquablement d'une dimension de culpabilité, voire d'une crainte de l'effondrement ou d'une dépressivité liée à la perte d'appui comme à l'effroi face à sa propre destructivité. Cette culpabilité ne pourra se résoudre dans la solitude, elle ne peut être surmontée que dans l'expérience du constat de la résistance, ou *répondance*, de l'autre qui n'est pas détruit du fait que celui qui affirme son orientation s'inscrit, sinon en faux, du moins *en angle* par rapport au chemin prévu. Nous verrons ainsi que l'accès, pour l'adolescent, à la confiance en ses capacités dites réparatrices ouvre à son estime de lui-même et au déploiement de son pouvoir de création au cœur même de la déliaison, ce qui est bien autre chose que le rétablissement de l'état antérieur. Ce n'est en réalité que par la responsabilité qui est courage à maintenir le cap de la transgression que s'apaise la culpabilité initiale.

Afin d'appuyer de telles conséquences, précisons d'abord les conditions permettant de soutenir sa vérité transgressive, ainsi que quelques avatars de leurs atteintes ou mises en suspens.

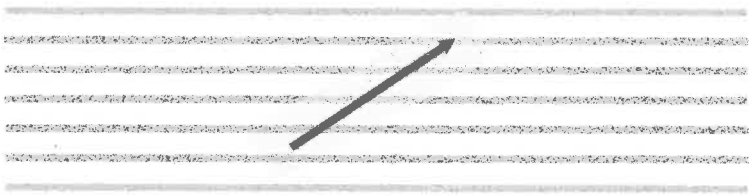
2. Conditions de reconnaissance de l'affirmation transgressive

Quelles sont les conditions qui rendent effective et légitime la transgression durable qui s'origine dans le point instable d'adolescence ?

Le soutien d'une nouvelle orientation implique d'abord une *persévérance* [Fig.4], une discipline du temps et le maintien d'une direction. Cette persévérance n'étant pensable que selon le respect de ce qui fait son sol légitime, elle détermine une forme de fidélité à soi dans la différence.

Fig.4

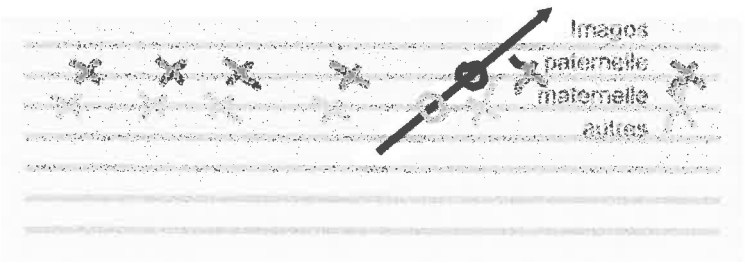
Condition 1 : Persévérance & maintien angle du cap



Un tel soutien du changement de cap implique nécessairement une *autre* vue sur les choses qui apparaissaient jusque-là toute naturelles, entraînant une déqualification des qualités imaginaires attribuées aux anciennes lignes support. Cependant, du même mouvement que la déqualification des attributs anciens, le principe même ou *valeur* de la ligne de force concernée se trouve validé et régénéré, condensé en un point constitutif immanent de la nouvelle ligne, les différents points de croisement donnant sa substance d'acte à la transgression. La seconde condition s'énonce dès lors comme le *respect des points d'intersection* [Fig.5] d'où la *transgression* se figure comme une traversée des lignes antérieures qui garde dans la matière même de son frayage les principes partagés, ré-actualisés au point exact

Fig.5

Condition 2 : Respect des points d'intersection



de la mise au défi de leurs formes périmées. Une telle *mise au défi* doit être rigoureusement discernée de la *destruction* avec laquelle elle peut sembler d'abord, selon le simple examen empirique, se confondre. Si le premier temps de la mise au défi est une contestation — « t'es pas ci ou ça… même si tu as tel ou tel attribut qui le laisserait croire » —, elle vise à établir secondairement, selon une forme de retournement étrange, une vérité au-delà des attributs — « malgré que tu n'aies pas telle ou telle propriété que j'avais faussement imaginé à ton endroit, tu es quand même, tu en es même davantage et de manière plus vraie, tel ou tel pour moi… ».

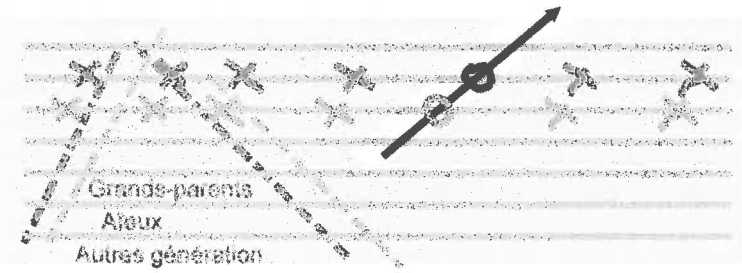
L'exemple du rapport au père est à ce titre exemplaire : sa mise au défi peut commencer par un « t'es pas mon père…, même si tu prétends tout savoir, avoir pouvoir sur moi, devoir me guider », permettant de découvrir au-delà que « malgré que ce ne soit pas toi qui fasses la loi, malgré que je puisse m'émanciper de toi, malgré que tu ne sois pas aussi puissant que mon imaginaire l'avait fomenté, tu es quand même mon père, tu l'es même davantage et plus que jamais, tu l'es au-delà de toi-même, tu l'es même en vérité, puisqu'en me rapportant à ce que tu m'as transmis je peux maintenant tisser ma vérité à partir de mes manques ». Nous pouvons ainsi soutenir que, concernant une ligne de force, l'ébranlement commence en un point, se propage en déqualification de tous les attributs de la ligne et se termine par un retour sur le point de croisement initial qui se trouve à la fois révélé en vérité, c'est-à-dire au-delà de ces attributs, et incorporé dans la nouvelle voie qui s'invente, c'est-à-dire selon une appropriation *à* son principe. Le détachement des attributs anciens est mouvement d'émancipation, alors que l'appropriation à la vérité de la rencontre au-delà des attributs est transmission de vie psychique et trouvaille de points d'appui qui ne cessent de s'originer comme autant de sources ou flux porteurs de la nouvelle trajectoire subjective. Cette dialectique se retrouve de la manière la plus concrète dans le fait que les attributs du père sont entièrement réévalués, tandis que la contestation aboutit à la révélation du père comme père en vérité, agent au-delà de lui-même de la transmission de la vie qui maintenant nous porte, et pour cela plus que jamais reconnu. La condition du *respect des points d'intersection* est ainsi remplie pour l'occurrence du père.

En même temps qu'il inscrit la transgression, l'adolescent découvre que l'autre rencontré — ici le père — s'est lui-même soutenu, en son temps et du moins potentiellement, selon l'affirmation de sa propre traversée singulière au regard de toute autre, en écart avec la génération d'un cran plus éloignée, et avec laquelle l'adolescent peut retrouvé à l'occasion une complicité insoupçonnée enjambant le redoublement transgressif. Ainsi, dans le même temps où le fils s'émancipant se relie paradoxalement à son père dans ce

que celui-ci à transmis au-delà des attributs concrets, il découvre que la norme soutenue auparavant par le père comme évidence n'est en réalité que le résultat soutenu de l'affirmation subjective transversale de ce dernier par rapport à ce qui avait joué pour lui fonction de père à la génération précédente. Ce qui s'était présenté à l'enfant comme l'évidence d'une norme se révèle en réalité comme une affirmation en décalage d'autres normes antérieures, une inscription transgressive même si elle s'était présentée à l'enfant comme stabilisée. Au terme de ce dévoilement dialectique, l'adolescent respecte ses parents, non plus pour leur perfection, mais plutôt pour leur acte d'avoir pu inscrire leur propre marque d'une manière ou d'une autre. Toute affirmation de loi nouvelle reconnaît ainsi du même coup que la loi traversée fut en son temps elle aussi une invention affirmative. La troisième condition qui légitime la transgression tient à cette *récurrence dans le changement de cap*. [Fig.6] Se détermine ainsi une forme de *fidélité dans l'infidélité*, dans la mesure où c'est en s'éloignant du chemin tracé que s'honore le principe originaire de ce chemin, qui s'était lui-même soutenu de manière singulière, en inscrivant son écart et sa traverse.

Fig.6

Condition 3 : Récurrence dans le changement de cap

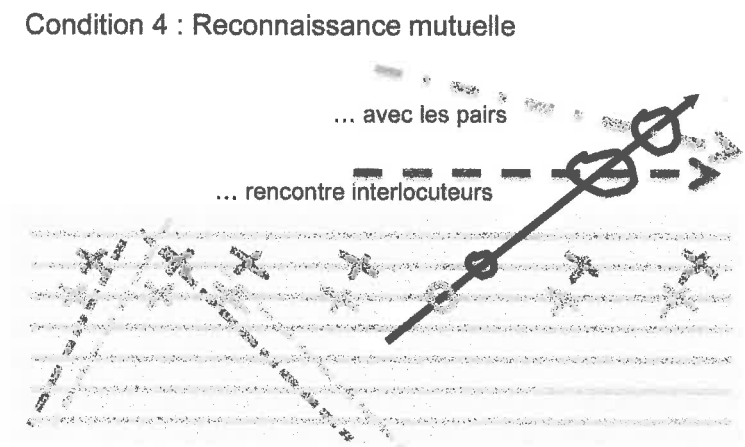


Ces conditions 2 et 3, exemplifiées ci-dessous dans la dialectique avec le père, se déclinent dans bien d'autres dimensions : une pluralité de lignes directrices devra être prise en compte, de multiples dimensions normatives auront à être traversées, transmuées par la métamorphose adolescente, telles que la mise en cause de la fratrie et la découverte du lien social, la mise en question de la place sacrée de la mère pour désirer ailleurs. À travers l'atteinte portée à ce qui était réputé intouchable, peut se révéler, selon une certaine modalité du retournement, la dignité de la chose forçant à reconnaître la grâce et livrant accès à la beauté. Ainsi côté maternel, la condition de la récurrence se déclinera plutôt comme un forme de *respect dans la brisure de l'innocence*. Notons que le père a, du moins dans notre tradition, la place

particulière d'être le porteur du principe de la transmission de la culture et de la norme vivante, et intervient ainsi comme ingrédient dans la dimension maternelle ; d'autre part, ce n'est que de témoigner de sa *puissance* sur le lieu maternel que le père acquiert sa valeur. Les diverses dimensions s'en trouvent ainsi nouées entre elles. Quant à la seconde condition, la mère, déqualifiée dans la dépendance à son égard, aura cependant transmis la capacité à prendre soin de soi-même au-delà de sa sollicitude.

La voie inventée par l'adolescent croise aussi d'autres voies que celles qui l'ont porté durant l'enfance, d'autres frayages qui viennent s'enchevêtrer avec le sien et ceux de ses proches, des voies tout autre soutenues par des référents culturels ou actualisées par des pairs ou des adultes, parfois en position de référent, éducateur ou enseignant, mais aussi bien rencontrés selon les hasards de chaque parcours. À chaque fois il y va d'une reconnaissance mutuelle : la voie transgressive n'ayant sa chance d'être reconnue qu'en reconnaissant la réalité, au moins potentiellement, subjective de la voie rencontrée. Cette quatrième condition légitime la transgression dans le *jeu de la reconnaissance dans les croisements subjectifs* [Fig.7], chacun ne pouvant soutenir sa singularité qu'en reconnaissant, et en étant reconnu par, les autres singularités en présence, ce qui ne va pas sans une acceptation de ne pas porter atteinte, en vue de sa propre jouissance, aux autres tentatives.

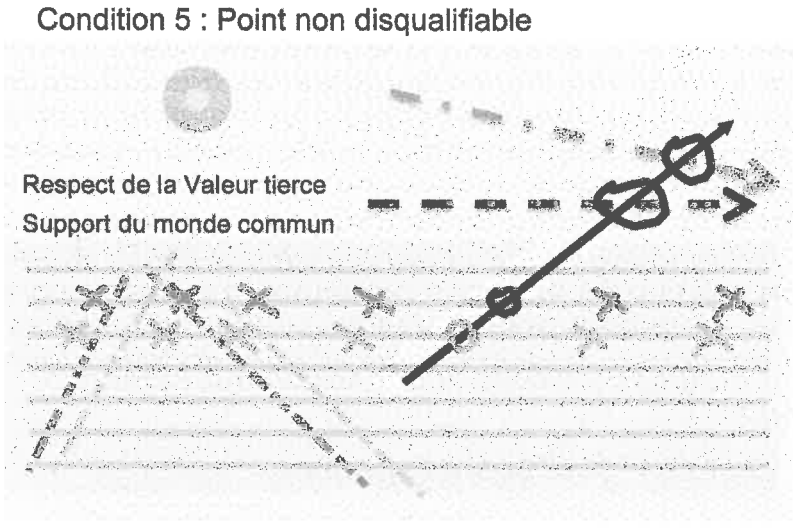
Fig.7



Quant à la dernière et cinquième condition, elle touche à la nécessité de respecter un sol commun à partir duquel peut se réaliser la mise au défi mutuel, révélant la vérité de ce qui est en jeu. Ce sol commun consiste en un point essentiel reconnu de tous, constituant telle ou telle valeur forçant le respect de chacun. Mais ce qui s'énonce d'abord comme un point de

principe *non dysqualifiable* [Fig.8] détermine en réalité un fond commun, une atmosphère englobante, une texture partagée dans l'épaisseur de laquelle va pouvoir s'articuler le jeu des différents chemins de traverse, avec ses déqualifications laissant entrevoir la vérité sous-jacente, ses brisures faisant resurgir des éléments atemporels. Au gré des rencontres sur fond de ce qui fait monde commun, la reconnaissance mutuelle va alors permettre de voir et de réaliser ce qui n'aurait jamais été possible dans la totale solitude

Fig.8



sous peine de s'annuler. Les traversées ne peuvent avoir lieu sans désastre que sous l'hypothèse qu'à tout moment l'un ou l'autre point assuré vient faire tiers au regard des déqualifications et inscriptions de transgression nouvelle. La reconnaissance qu'il existe hors de soi, un *point neutre non dysqualifiable*, non soumis à l'investigation, est ainsi essentielle. Quelles sont aujourd'hui dans notre monde en crise ces valeurs tierces reconnues par tous ? Elles semblent difficiles à repérer, ce qui ne signifie pas qu'elles soient anéanties, mais probablement qu'elles changent de nature ou du moins de manière de s'actualiser. Peut-être le sentiment contemporain de perte de repères tient-il à un ébranlement de la confiance en cette valeur qui se découvre au-delà de transgression des normes et règles concrètes. Celles-ci ne manquant nullement, ayant plutôt tendance à proliférer comme dans une tentative indéfiniment renouvelée de réassurance. Si les grandes figures transcendantes traditionnelles ont disparu, si les grands personnages charismatiques méritent aujourd'hui à juste titre le soupçon, il n'en reste pas moins nécessaire d'instituer un fond sur lequel s'articuler. La mise au défi du collectif par la transgression adolescente renvoie à la tentative de validation

de ce fond commun, cet archaïque qui se révèle quand toute la superficialité des normes a été ébranlée. Peut-être est-ce ainsi que la jeunesse contribue le plus à la régénérescence du lien à partir du réveil de son fondement tout à réinventer. La dérive de la société de contrôle serait une forme d'hypocondrie collective, défense ultime lorsque la confiance en à la vitalité fondamentale du lien est des plus précaire. En quoi consiste ce fond commun à réinventer ? Il n'est pas sûr qu'il doive nécessairement consister en un pôle référentiel unitaire ; peut-être peut-il tenir en une articulation de fragment à l'instar d'une certaine poésie contemporaine, comme celle d'André du Bouchet.

Au terme du parcours de ces conditions — persévérance, préservation des intersections, récurrence, reconnaissance mutuelle et assurance d'un point partagé non dysqualifiable —, notons que leur respect ne pourra bien souvent se constater que dans l'après-coup, alors que les moments initiaux du trajet exposent à de nombreux malentendus périlleux entre les générations, comme entre la jeunesse et la société, et nous examinerons plus loin la manière opportune de faire face à ces situations qui *commencent mal*. Auparavant, examinons le cas où ces conditions s'avèreraient incontestablement bafouées.

3. Versions destructrices de la transgression

Quant aux avatars désastreux de la transgression, ils se caractérisent par une mise en défaut radicale quant à plusieurs, voire l'ensemble, des conditions énoncées ci-dessus.

Maintenir la persévérance du cap peut s'avérer impossible au sens d'une avancée choisie et subjective, ce qui n'empêche nullement, laisse au contraire libre cours, aux répétitions aveugles, aux piétinements ou aux enlisements dans des *agirs* coercitifs sans signification.

Les lignes antérieures, valeurs et êtres, ne sont alors pas seulement croisées, *rencontrées*, *mises au défi*, *recoupées* ou *traversées*, mais plus gravement *déchirées*, *piétinées*, *dénigrées*, *non reconnues*. Un tel défaut de validation de la rencontre aggrave en retour l'impossibilité de la persévérance, celle-ci ne pouvant en effet se soutenir que grâce aux points d'intersection, à l'instar d'un appui sur les échelons d'une échelle autorisant l'audace d'un décollement de la surface. Aucune loi n'étant respectée suffisamment que pour servir de fondement à la critique, se dérobe alors tout sol envisageable pour le chemin de la transgression devenue proprement impraticable. La déqualification touche non seulement les attributs imaginaires des valeurs et des êtres : l'atteinte est plus profonde, détruisant jusqu'à la consistance seconde, les points d'intersection eux-mêmes se délitant pour laisser libre cours à l'abîme, le trajet de la transgression ne cessant de se défaire au

gré d'une impossibilité radicale de la fidélité à soi-même comme à l'autre. L'ancrage ne procure plus aucune assise et livre chacun au caprice des éléments qui le traversent et des impulsions qui le saisissent.

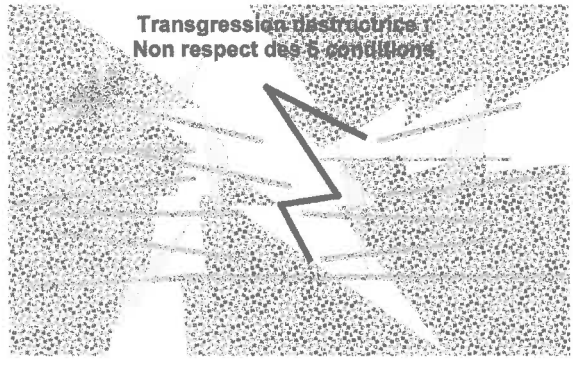
À défaut de pouvoir inscrire son trajet au gré des lignes croisées et respectées dans leurs différences, il y a empêchement de découvrir comment ces éléments étaient eux aussi soutenus par une transgression subjective : aucune récurrence n'est envisageable. Toute prise de position de l'adulte, de l'ancien ou du maître, ne pourra dès lors apparaître que comme arbitraire, violente ou tyrannique, à moins qu'au contraire elle s'annule dans son caractère incohérent, lâche, non respectable. Dans l'un et l'autre de ces cas extrêmes, est détruite la vie même des valeurs au-delà de leur contenu, laissant libre cours à l'insensé, voire l'inhumain.

De même, les trajets des autres subjectivités croisées dans le monde ne peuvent non plus être pris en considération ni respectés ; ils n'éveillent que mépris et dérision. Et lorsque cette altérité tente malgré tout de se faire valoir, elle ne peut plus que susciter la jalousie et attiser l'envie destructrice.

Quant au fond de valeurs partagées, il peut se trouver méprisé et bafoué. Aucun élément non dysqualifiable ou sacré n'est alors reconnu comme légitime pour assurer le monde commun[5].

Comme figuré dans le schéma [Fig. 9], le non-respect effectif des conditions de la transgression peut laisser libre cours à la destruction des singularités qui tentaient de s'articuler, aussi que du lien social dans lequel elles pourraient s'inscrire. La figure montre bien que, si il y a destruction d'une condition, toutes les autres sont irrémédiablement touchées, ce qui rend le plus souvent caduc l'ensemble.

Fig.9



5. Dans une société où le lieu du culte et la sépulture sont sacrés, porter atteinte à une synagogue apparaît comme sans commune mesure avec le fait de brûler une voiture ou un abri d'arrêt de bus : le lieu du culte étant tenu comme ne pouvant être dysqualifié, dans la mesure où, au-delà de la synagogue, c'est la singularité juive qui serait atteinte.

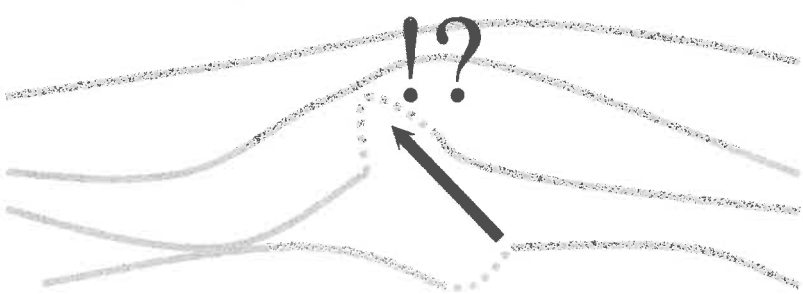
Notons encore que la réalité destructrice est tributaire de la plasticité et de la résistance de toutes les composantes en jeu et non seulement des initiatives attribuables au jeune. Ainsi, certaines réactions violentes du *milieu* — souvent autojustifiées par la crainte et l'insécurité ressenties — à l'égard de transgressions juvéniles — jugées inacceptables, intolérables ou pathologiques — seront-elles d'autant plus fortes, aveugles et insensées, que les acteurs sociaux se sentent peu sûr des valeurs qui les portent. Cette spirale de la destruction du lien menace d'autant plus lorsque, comme c'est le cas aujourd'hui, le fond commun de valeurs se laisse difficilement saisir et que semble épuisé le crédit de confiance en la persistante d'un élément non-dysqualifiable forçant le respect de tous ; le seul culte de la marchandise s'avérant en réalité peu apte à remplir un tel office.

4. Et quand ça semble mal commencer… que faire ?

Nous avons jusqu'à présent analysé les choses comme si les dés étaient lancés, comme si le départage était attesté entre les transgressions créatrices et les transgressions destructrices, selon que les conditions aient été ou non respectées. Face au comportement de défi d'un jeune, il est cependant essentiel d'envisager les enjeux de manière dynamique, au moment même où le destin de la transgression se joue, sans que le résultat de la partie ne soit encore considéré comme irrémédiablement fixé. Comment prévoir le destin de cette mise de départ par laquelle un jeune présente des velléités de transgression qui mettent à mal la résistance des lignes de force organisant le monde dans lequel il est ? Comment assurer le répondant face à un jeune qui met au défi, comme pour mesurer « *jusqu'où aller trop loin* » ? Selon une interpellation véhémente, question intempestive, il peut ainsi mettre à l'épreuve la plasticité des normes et tester la possibilité de réaction, la limite d'élasticité. [Fig.10]

Fig.10

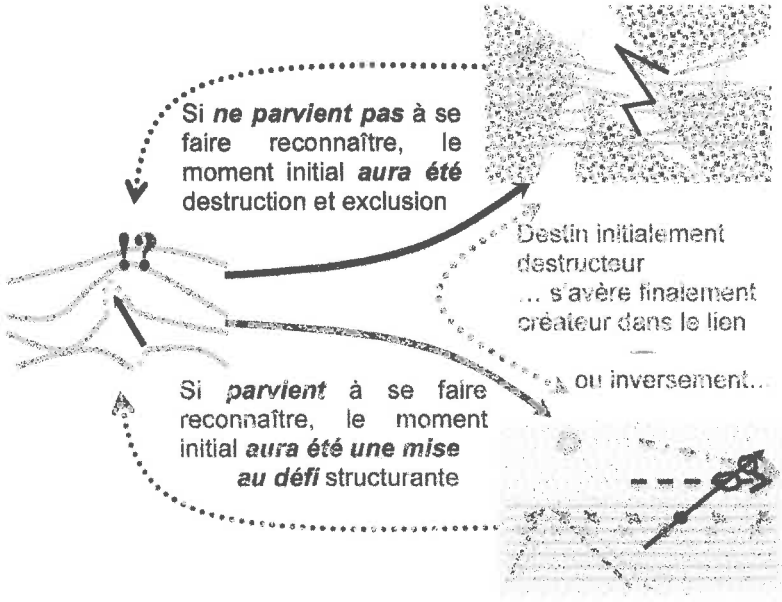
Défiance de la plasticité



Un tel point de départ est équivoque, chacun des protagonistes, selon la position qu'il occupe et son engagement, traduira la situation selon sa propre perception : les tenants de l'ancien monde peuvent y voir une volonté de destruction et un péril à conjurer au plus vite, tandis que celui qui tente de faire reconnaître sa singularité sera totalement pris dans sa simple volonté actuelle de construire sa vie. Selon une vue globale, cela débute de manière brutale, le lien peut apparaître en péril et les résistances de chacun sont mises à l'épreuve. À partir d'une telle augure, est-il possible de prévoir l'issue ?

En ce point aigu, l'enjeu est d'autant plus essentiel que nos interventions, qu'elles soient éducatives ou thérapeutiques, doivent s'y décider. Devant le suspens du destin de la mise à l'épreuve, il s'agirait de relever le défi, de miser sur la chance, et d'ainsi la construire. Il s'agit de soutenir en acte que, lors de la mise à mal initiale, le destin de la transgression n'est pas joué d'avance : aussi bien l'amorce d'une création nouvelle que le risque de *dégénérer* en destructivité. Ce ne sera que dans l'après-coup que pourra se formuler, conjugué au futur antérieur, ce qu'aura été un tel départ. Et même lorsque la transgression aura toutes les apparences d'avoir conduit à la destruction, peut-être restera-t-il encore une possibilité de rétablir les conditions d'une reconnaissance, en transmuant la transgression pathologique en transgression vraie. [Fig.11]

Fig.11



L'alternative entre les deux destins, la décision au cœur même de la bifurcation, dépendra tout à la fois du jeune, de sa capacité à inscrire sa transgression et à la faire reconnaître dans le respect des conditions, *et* du tissu dans lequel il s'inscrit, de la plasticité du milieu susceptible d'accorder une place à la nouveauté sans se déchirer, de se transformer sans se délier.

Comment une société est-elle en mesure d'inscrire en son sein celui qui a eu l'audace d'expérimenter la face inacceptable du monde dans lequel il est ? L'opération peut s'avérer d'autant plus difficile aujourd'hui que les formes de délinquances ne sont pas indifférentes aux idéologies circulantes et s'imposent bien souvent comme une exacerbation inadmissible, effrayante et destructrice des valeurs mêmes auxquelles nous participons tous.

Le mouvement d'outre-passement et de retour n'implique pas seulement une réparation, au sens de la restauration de l'état initial, mais plutôt une métamorphose, transformation du monde accordant place à la nouveauté, et cela aussi bien du côté du monde lui-même que pour celui qui cherche à s'y inscrire. La réussite d'une telle opération peut par exemple se manifester par le constat étonné qu'un jeune, d'abord considéré comme *bon à rien*, s'avère capable de réorienter son défi dans une action solidaire et un dépassement de soi, promesse d'avenir inespérée.

Soutenir une ouverture sur les lieux de la bifurcation et œuvrer à augmenter les chances de pouvoir inscrire dans l'après-coup la transgression dans le lien est véritablement une épreuve dont l'issue peut rester durablement imprévisible et sans garantie. Face à celui qui soutient la possible inscription de ce qui n'est pas encore inscrit et qui ne semble pas encore pouvoir être reconnu, un sceptique raisonnable pourra toujours objecter que le risque est trop grand, que cela ne peut pas marcher à tous les coups, et qu'il s'agit de ne pas être utopiste ou naïf. En se gardant de riposter par l'illusion de la toute-puissance, en assumant la possibilité de l'échec alors que tout aura été engagé, il s'agira cependant de maintenir une attitude courageuse, actant fermement qu'il n'y a pas d'autre issue que de tenter sa chance en ce point réputé impossible. Si tenter d'ouvrir ainsi le possible en un point d'indécision expose au risque de la déception, cela n'en constitue pas moins le seul chemin, à tracer comme une médiane entre la toute-puissance et la résignation à ce qui est.

De manière théorique également, afin de penser la transgression comme un possible chemin de traverse et l'effraction d'un supplément forçant la métamorphose du monde, il est requis d'aller à contre-courant d'un certain discours contemporain selon lequel la notion de *transgression* se superpose sans reste avec sa *version pathologique*, confondue frileusement avec les figures de la destruction, de l'atteinte à la loi et à l'ordre public. Ce n'est qu'en se gardant de céder par peur à une telle *superposition* de la transgression

et de la destruction qu'il est possible d'envisager la métamorphose dont est capable la transgression lorsqu'elle parvient secondairement à s'inscrire et à s'articuler dans un monde commun.

5. Faire face à la transgression : s'orienter pour intervenir

Après avoir posé les principes et conditions d'une transgression créatrice et transformatrice, après en avoir cerné cependant le péril destructeur lorsqu'elle ne respecte pas ses conditions de légitimité, après avoir également précisé la dynamique temporelle du moment initial dans son indétermination, nous pouvons maintenant préciser les enjeux de l'intervention requise face aux périls de la transgression. Nous pourrions alors redéfinir les différentes mesures préconisées dans le cadre de l'Aide à la jeunesse. Il s'agira de montrer ensuite comment, grâce aux mesures ainsi pensées, pourraient s'articuler les différents temps d'un rite de reconnaissance, distribué entre les différents acteurs (le jeune, la justice et les institutions). Nous pourrons conclure sur l'importance de l'engagement d'un interlocuteur impliqué dans le processus lui-même.

5.1. Responsabilisation, réparation, médiation, prestations

Cette conception de la transgression permet d'éclairer autrement les visées et la pertinence des différences mesures, de sanction et/ou d'éducation, pouvant être prises à l'encontre des jeunes reconnus comme transgresseurs. Comment penser adéquatement les enjeux de *responsabilisation* des jeunes ? Quelle portée peuvent avoir les *mesures réparatrices* et les *pratiques de médiation* ? Que peut-il être attendu comme intégration grâce aux ordonnances par le juge de *prestations d'intérêt général* ?

En envisageant la possibilité d'une transgression affirmative, nous pouvons introduire un décalage par rapport à la compréhension de ces interventions comme moyen de forcer un retour à l'ordre antérieur, et nous démarquer de l'*éducation* conçue comme *mise au pas* et intégration aux normes établies. Il ne peut en effet s'agir d'entériner le monde comme le *meilleur des mondes* auquel il s'agirait de réadapter le jeune, il n'y a pas lieu d'empêcher purement et simplement les capacités d'invention transgressive de la jeunesse. Au contraire, il s'agirait de concevoir ces mesures comme le rétablissement d'une discipline du temps permettant à chacun d'inscrire sa différence dans un espace commun, de soutenir les conditions d'une transgression opérant une transformation positive du monde dans lequel elle s'inscrit. Parfois même, il est possible d'envisager permettre la mutation d'une transgression destructrice en une version créative de transgression.

La *responsabilisation* [Fig.12] désignerait ce processus par lequel un jeune consent à être responsable des suites d'un acte qui l'a devancé, voire qui lui a échappé. Aider un jeune à prendre ses responsabilités, dans les suites de ses conduites de défi ou dans les conséquences d'un acte qui l'a débordé et s'est inscrit violemment dans le monde, ne consistera pas tant à annuler les traces de cet acte pour tenter de revenir à l'état antérieur, mais plutôt à en tirer les conséquences les plus justes afin d'en faire le trajet d'une transgression singulière et créatrice. Une telle opération permettra la métamorphose aussi bien de lui-même que de son entourage et du monde. *Prendre ses responsabilités*, cela consiste donc, pour un jeune, mais pas seulement, à avoir le courage de marquer un écart et de le faire reconnaître, tout en reconnaissant l'existence des autres. Nous avons montré ailleurs[6] que cet accès à la responsabilité ne pourra avoir lieu que dans la rencontre d'un interlocuteur qui, loin de se désister, se porte responsable, de la place qu'il occupe, à son égard.

Fig.12



Quant à la notion de *réparation* [Fig.13], il ne s'agira pas tant de l'envisager comme une restauration de la réalité du passé — ni simple acceptation, encore moins résignation, ni rentrée dans le rang avec assimilation des normes en vigueur… —, mais plutôt comme le rétablissement d'une ouverture productive sur le futur par le biais d'un rétablissement des

Fig. 13



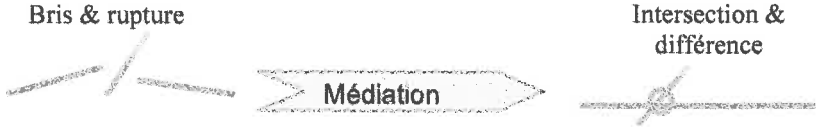
6. Masson Antoine, « Du tomber en responsabilité à l'advenir responsable », *Responsabilité et responsabilisation dans la justice pénale* (Acte des journées 75e anniversaire école de criminologie UCL, ss dir. Thierry Moreau), Larcier, 2006, p. 73-95.

conditions de la *transgression vraie*. Promouvoir la réparation, consistera dés lors à aider le jeune à ne pas céder sur son marquage transgressif, tout en se procurant les moyens de se faire reconnaître, c'est-à-dire en respectant les conditions positives de la transgression. La visée des interventions ne serait plus conçue comme une tentative d'éradiquer la transgression, mais plutôt comme un travail engagé forçant le rétablissement des conditions permettant la production positive à partir du mouvement transgressif. *Réparer*, cela signifie rencontrer les normes en vigueur en les critiquant, tout en préservant la valeur des points d'intersection et en reconnaissant du même coup la valeur singulière et inaliénable de l'autre. Ainsi, sans céder sur l'angle d'inclinaison de son existence propre, le jeune pourra se faire reconnaître dans le lien, en évitant le dilemme désastreux qui consisterait soit à rentrer dans le rang, soit à être exclu du monde. Entre ces deux écueils, *réparer*, consiste à ouvrir les conditions de frayage d'une nouvelle voie. Notons d'ailleurs que forcer l'alternative unique entre la soumission et le refus risque de générer de manière iatrogène l'exclusion des plus téméraires, alors qu'une véritable éthique de l'intervention consiste en la réorientation de cette témérité selon un art de la reconnaissance mutuelle.

Après ces visées globales que sont la *responsabilisation* et la *réparation*, examinons le statut à donner aux pratiques concrètes que sont la *médiation* et les *prestations*.

Concernant le dispositif de la *médiation* [Fig.14], il viserait non pas tant à obtenir une sorte de consensus, mais plutôt à dresser le cadre d'une mise en présence, d'une part, des lignes d'existences dépossédées, brisées, méprisées, bafouées, désignées comme victimes, d'autre part, du mouvement de violence intempestive qui s'est initialement avéré sans respect de l'autre et du fond commun, mouvement de violence qui a également abouti au rejet hors du lien et à corps perdu de celui qui s'en trouve désigné comme délinquant. À partir de cette mise à l'épreuve mutuelle, est escompté de pouvoir rétablir les effets d'une rencontre, c'est-à-dire la construction d'une intersection où chacun pourra se reconnaître dans sa différence et accepter de se croiser dans un monde commun construit dans une confiance en l'altérité.

Fig.14



Quant aux *Prestations d'intérêt général* [Fig.15], elles gagneraient à être envisagées comme autant de tentatives non pas d'intégrer — ce qui supposerait un monde idéal dans lequel intégrer un individu de l'autre monde jugé néfaste —, mais plutôt de raccorder les voies transgressives d'un jeune avec les valeurs des autres, en particulier celles de l'institution ou de l'entreprise qui l'accueille. Grâce à une telle opération, le trajet instable, décroché et périlleux d'un jeune pourra s'inscrire selon l'originalité de sa fidélité propre dans la différence, selon sa persévérance singulière dans le monde commun, et selon un angle d'inclinaison tout personnel entre sa transgression et les lignes du monde qui s'en trouvent transformées.

Fig.15



Ces propositions gardent une certaine forme d'abstraction. Cependant, elles peuvent servir en quelque sorte de boussole ou d'instrument conceptuel permettant de se situer et de s'orienter dans les situations les plus concrètes. La puissance heuristique d'une schématisation tient en effet à ce que chacun peut la remplir des contenus rencontrés, selon son expériences et sa sensibilité, tout en restant à l'écoute de la singularité irréductible de toute situation d'invention adolescente. Ainsi, de tels repères s'avèrent-ils plus proche du *réel de la clinique*, y compris de la clinique éducative, que les tentatives de catégorisations empiriques qui ne peuvent qu'être en retard sur la réalité du mouvement de transgression, favoriser la normalisation, risquer la stigmatisation et la confirmation durable de la déviance. La visée légitime des pratiques n'est pas tant de confirmer les faits mais au contraire d'introduire le changement et d'ouvrir le possible insoupçonné, c'est pourquoi un repérage conceptuel constitue le meilleur outil pour accueillir la présence et les comportements les plus concrets avec leurs dimensions d'imprévisibilité et de potentialité.

5.2. Dialectique des temps de la transgression et rite de reconnaissance

La transgression vraie consiste à inscrire une invention singulière comme une nouvelle dimension du monde qui s'en trouve régénéré, visée qui rejoint

la dynamique d'un *rite* qui actualise en même temps la reconnaissance du jeune et la régénérescence du lien et de la société. Comme le *moment* adolescent, tout rite d'initiation s'articule selon trois temps logiques qui en sont autant de dimensions : d'abord la brisure de l'ordre ancien (rupture qui peut se présenter comme un engagement dans l'orgie, une bravade des interdits, un retour au chaos ou au charivari, l'actualisation d'un Autre Temps et d'un Autre Espace, etc.), ensuite, la réactivation des mythes d'origines qui figurent et (ré)actualisent le pouvoir créateur des anciennes transgressions, et enfin, la refondation de l'ordre ainsi régénéré, transi d'un supplément de vie grâce au passage par l'archaïque. Dans le temps intermédiaire, la puissance de régénération et de création se manifeste selon la conjonction d'un rituel et d'un mythe remis en scène.

Pourquoi dès lors ne pas envisager la transgression vraie comme analogue à l'effectivité productrice d'un rite. La transgression pathologique ou désastreuse comme une *tentative* de rite, enlisée dans l'impasse, tandis que le suspens du défi initial pourrait être envisagé comme un rite *en souffrance*. Comme il est dit d'une *lettre en souffrance* qu'elle n'a pas trouvé encore son destinataire, le *rite en souffrance* n'a encore trouvé ni sa persévérance créatrice, ni son lieu d'inscription, ni sa reconnaissance mutuelle, ni dès lors son effectivité vivifiante de régénérescence à partir du réveil du plus archaïque. Face à la transgression en souffrance, voire enlisée dans son impasse, il est alors permis se s'interroger sur la fonction des mesures prises à l'égard des jeunes transgresseurs, sur ce que permettent des cadres qui leur sont proposés, voire imposés. Que vise la réaction éducative et thérapeutique ? Empêcher la transgression ? Ou plutôt permettre d'inscrire les temps productifs de la transgression, permettre la reconnaissance ? Ou encore, pour paraphraser le poète Jean-Paul Michel [voir exergue], concourir à trouver l'art juste qui puisse se tenir à hauteur de l'élan encore maladroit ?

La sanction pourrait-elle contribuer au rite d'inscription du jeune dans le monde ? Elle vise bien sûr à réintroduire le jeune dans l'ordre social. Cependant, si elle se limite à un travail de *normalisation*, d'*assimilation*, de *rééducation*, de *réintégration* dans un ordre préexistant, de conditionnement aux valeurs établies du monde ambiant — valeurs qui sont par ailleurs de plus en plus rabattues sous la forme la plus neutre qu'est l'économie et les satisfactions —, alors il ne pourrait s'agir que d'un rite amputé de sa vie même. Ne consistant qu'à normaliser et à faire rentrer dans un ordre établi et en rien régénéré, c'est-à-dire dans un monde sombrant dans l'ennui et la mélancolie, ce *drôle de rite* ne serait en réalité qu'un *rite en blanc* ne comportant pas ce *pas de côté*, cette exploration de la *face inavouée* du monde, cette *expérience de l'excès et de la fureur*. Or, ce sont seulement ces dimensions qui assurent la vie et la puissance d'augure du rite. Sans la

créativité transgressive de l'excès, ne persisterait qu'une mascarade de rite, n'ayant aucun pouvoir à transformer le monde dans lequel il se déroule, contrairement au rite véritable qui n'inclut pas dans un monde préformé, mais qui ouvre plutôt à la possibilité de s'inscrire dans un monde qui se trouve du même coup régénéré par les nouveaux venus.

S'agirait-il pour autant de se tourner exclusivement sur la valeur transgressive inhérente aux *actes de délinquance* pour leur donner valeur de rite d'initiation ? Nous pourrions bien sûr y reconnaître la rupture initiale de tout rite véritable, cependant, l'issue serait ici manquée, n'assurant aucune réinscription en un ordre reconnu. L'intervention de la justice, pour autant qu'elle soit légitime, vient en effet indiquer que la transgression concernée ne conduit qu'à une impasse ou à un désastre, échouant en tout cas à se faire reconnaître et à *réhabiliter* la face cachée qu'elle dévoile. Notons cependant que la *cause* de cette impasse ne doit pas être trop vite, ni systémiquement, attribuée à tel ou tel protagoniste. L'échec peut tantôt tenir au manque de lieu capable d'accueillir la transgression en se transformant pour en permettre la métamorphose en même temps que du monde, tantôt relever de la nature intrinsèquement inadmissible de la mise en acte transgressive elle-même. Plus probablement et le plus souvent, l'impasse ne s'impose et ne se cristallise que de la conjonction de ces deux dimensions, la *cause véritable* venant de plus loin, par exemple d'un événement mettant chacun à mal et auquel chacun réagit à sa manière, par la peur ou par le recours aux actes.

L'alternative de départ se disposerait ainsi en une sorte de chiasme, convoquant à une voie médiane. D'un côté, l'acte de délinquance actualise un ratage du rite comme inscription de la transgression dans un ordre renouvelé, sa démesure ne parvenant pas à se faire reconnaître comme acte de régénérescence et de production d'une vérité nouvelle et partagée. D'un autre côté, les volontés répressives, prises hors contexte, risquent de dévier vers une simple normalisation par le travail, dimension qui ne pourrait que difficilement avoir valeur de rite, faute de contact vivant avec la démesure. La fonction dévolue au rite ne peut en effet être assurée que par un couplage de la transgression *et* de la réinscription dans un ordre nouveau et partagé.

5.3. De l'implication requise d'un interlocuteur concret

Afin d'établir cette dialectique entre la rupture initiale et la reconnaissance seconde, il est essentiel que le jeune puisse rencontrer un interlocuteur qui soutienne la possibilité du processus et serve de support à l'opération. Le rôle des intervenants – éducateurs, médiateurs ou thérapeutes, chacun à leur manière, de leur place et avec leurs méthodes et moyens – consiste à ouvrir ce chemin périlleux qui conjugue les deux extrêmes, en évitant à la fois la

normalisation déconnectée de la transgression aussi bien que l'identification du jeune à sa délinquance d'où s'organiserait aveuglément sa mise hors jeu.

Face aux formes unilatérales en impasse, la place adéquate des institutions éducatives est de permettre la conjonction des registres en un nouage temporel et relationnel, contribuant à frayer une troisième voie accordant un lieu possible pour un rite de réinscription, ou du moins un lieu où un tel rite trouve sa chance. Il faut cependant se garder de croire qu'un tel couplage doive, ni même puisse, être orchestré et contrôlé de bout en bout, ni qu'il faille chercher, comme pourrait le laisser croire un idéal psychothérapeutique, à faire sens de l'histoire globale du jeune. Le plus important est plutôt de se faire interlocuteur du jeune dans le mouvement même de sa transgression, au sens du progrès de cette invention qui s'actualise comme une traverse du monde et de la matière de son histoire. Dans l'actuel de la transgression, l'enjeu est simplement de trouver la capacité d'articuler le trajectoire d'un point de rencontre à l'autre, dans une confrontation qui permette la reconnaissance.

Par exemple, lorsqu'une institution a mission d'accompagner le jeune dans la réalisation de mesures ordonnées par le juge, il s'agirait alors simplement d'*être là* en se *contentant* — mais c'est déjà beaucoup — d'organiser la prestation contrainte en y adjoignant la dimension précieuse d'un interlocuteur tiers entre le jeune, ses actes et ses conséquences, la sanction et l'injonction à réparer. Afin de soutenir une telle fonction, il est requis, d'une part, que ceux qui la présentifient n'aient pas décidé eux-mêmes de la sanction, de la prestation ou de la médiation, et d'autre part, que la transgression demeure en elle-même hors du champ de l'interprétation psychologique. Cette double limite empêche la confusion avec les auxiliaires de justice comme avec les psychothérapeutes, donne du même coup une valeur irremplaçable à la position de l'accompagnateur. Se *contenter d'être là* est déjà beaucoup : il s'agit d'incarner la fonction de retour, d'occuper la place de *l'officiant d'un processus de reconnaissance*. Discrètement, l'accompagnement acquiert ainsi sa double valeur : d'une part, celle d'accueil de celui qui revient des marges, d'autre part, celle de l'écoute de sa manière singulière de se faire une place et d'organiser son retour. Par cette double fonction, l'officiant introduit le facteur d'humanité au sein d'un dispositif qu'il n'institue pas lui-même. L'accueil offert au jeune potentialise la vérité possible de sa transgression ainsi que sa (ré) inscription dans le lien, et ce d'autant mieux que cette vérité n'est pas explicitée, et malgré qu'il y ait eu au départ fourvoiement effectif dans un *fait qualifié infraction* qui a conduit devant le juge et a eu comme conséquence la contrainte à réaliser une *prestation d'intérêt général*. Entre deux écueils — celui de la transgression qui, livrée à elle-même, conduirait à

l'exclusion, et celui de la sanction qui, sans contrepoids subjectif, aboutirait à la sclérose explosive d'un monde pris dans sa répétition gestionnaire —, les intervenants constituent ainsi les maillons de ce qui tissent les rencontres et sèment les germes d'une réinscription dans le lien.

Il existe bien d'autres places où nous pouvons être convoqués par les conduites transgressives de la jeunesse. L'exemple permet de faire apparaître la tâche la plus essentielle : tenir sa place dans l'interlocution avec une conscience de la nécessité de rétablir une dialectique pour donner sa chance à la transgression positive. Les éléments déployés dans cette contribution peuvent servir d'orientation pour envisager comment reconstruire à chaque fois la ligne à soutenir. Est-ce à dire qu'il nous soit possible, à l'instar d'un grand contremaître qui pourrait superviser toutes les étapes en en connaissant à l'avance l'issue, de maîtriser et contrôler l'ensemble du processus ? Certainement pas et fort heureusement, car cela consisterait en une aliénation radicale. Il s'agit plutôt de s'impliquer en tentant d'être celui qui permet au jeune de redresser lui-même le cap et de soutenir une cohérence dans la direction sans encore préjuger de la destination finale. Selon la figuration proposée, il s'agirait en quelque sorte d'aider le jeune, en ce *moment adolescent,* de maintenir l'angle d'inclinaison adéquat entre sa transgression et les lignes du monde dans lequel elle s'inscrit.

Afin d'être leur interlocuteur sans envahir, il s'agit bien souvent d'accepter de ne pas trop savoir, de ne participer au trajet de ces jeunes que pour un pan limité de leur existence — selon l'exemple pris ci-dessus, en accompagnant simplement la réalisation des prestations ordonnées par le juge — et d'établir un dialogue dans l'actuel, durant un temps limité, en consentant à ne pas englober d'où ils (re)viennent, et encore moins où ils vont. Entre l'écartèlement intenable et les logiques de l'intégration et assimilation, il s'agirait donc de permettre à un jeune d'inscrire son angle d'inclinaison. La fonction de l'interlocuteur est alors d'établir un point ancrage à partir duquel rayonner et soutenir l'angle d'inclinaison d'une traverse singulière dans le monde, en évitant aussi bien la destruction des amarres, la brisure de la direction que l'annulation de la différence par le retour à la ligne droite des normes sclérosées.

En conclusion, revenons sur la métaphore poétique pour faire entendre les enjeux sans trop les fixer. À Travers un accompagnement au présent, il s'agit en quelque sorte d'aider l'adolescent à écrire le poème de lui-même, tant il est vrai que le poème est une écriture transgressive qui « *n'oublie pas qu'il parle dans l'angle d'inclinaison de son existence, dans l'angle d'inclinaison où créature (part inhumaine de soi) s'énonce* ». Dans son texte *Le Méridien*[7], d'où sont repris ces passages, le poète Paul Celan qui

7. Celan Paul, *Le Méridien*, (Traduction par André du Bouchet) Fata Morgana, Paris, 1995.

s'est transcrit sur les pas transgressifs d'un autre, à savoir Lenz de Büchner, arrive finalement à la reconnaissance originaire : « Je recherche également, puisque, à nouveau, j'en suis au début, le lieu de ma provenance. Je le recherche d'un doigt mal assuré parce qu'anxieux, sur la carte — carte d'enfant, à dire vrai, la seule que je possède. » Mais la trouvaille n'est pas accordée à l'imaginaire recherché : « De ces lieux, aucun ne se laisse situer, ils paraissent absents, mais je sais où, à cette heure, ils doivent surgir enfin, et… je découvre quelque chose. Je découvre ce qui lie, et finalement amène, le poème à la Rencontre. / Je découvre quelque chose — à l'instar de la parole — immatériel, mais terrestre, de ce sol, chose ayant forme de cercle, et qui, passant de pôle à pôle, fait sur soi retour et intersecte — posément — toutes tropes — : je découvre… un Méridien. » Ce texte admirable ne déploie-t-il pas, dans la métaphore vive du poème, ce qui est exigé de toute adolescence véritable : pour chacun à sa manière, selon de petites ou grandes choses, il s'agit de revenir sur les lieux de sa provenance, de croiser tous les discours qui nous ont fait, d'inscrire son propre fil de transgression, avant de revenir sur soi-même et faire sol immatériel de notre existence remise en mouvement. Le mouvement initial de transgression, que le poète a nommé « contre parole », s'articule finalement comme un retour à soi préservant la vitalité de l'étrange.

Un tel parcours de création par la transgression n'est pas possible sans la dimension de la rencontre, et nous avons esquissé déjà la manière dont l'interlocuteur est tenu d'être le répondant pour celui qui se cherche le plus souvent dans l'excès. Il s'agit alors de proposer un cadre qui, sans étouffer l'élan transgressif, donne la chance d'un contenant d'art pour sa mise en forme. La manière dont nous proposons d'entendre le défi que lance, muettement et aveuglément, l'adolescent transgressif aux intervenants, éducateurs ou thérapeutes, pourrait se résumer ainsi : *peux-tu être mon interlocuteur qui, dans l'espace de la rencontre au-delà de toi-même, me permette de (re)trouver, à partir du lieu le plus archaïque où l'étrange se réveille en moi, une voie transgressive qui trace un horizon nouveau et m'inscrive en lien avec moi-même et avec l'autre, et m'aider ainsi à devenir « quelqu'un », reconnu comme capable d'inscrire sa différence productrice de vérité.* Pour répondre de cet appel informulé, il n'est d'autre possibilité que de s'y engager à l'aveugle et tenter de discerner pas à pas la possibilité d'articuler et de croiser les lignes afin que, au bout du compte, les risques engagés portent leurs fruits.

Les propositions ci-dessus visent dès lors à fournir quelques outils pour se situer dans une telle aventure d'accompagnement de ces jeunes saisis par le *moment adolescent* et qui, chacun à sa manière singulière, tentent de faire entendre ce qui demeure encore en souffrance en eux.

Psychologie criminologique

Sous la direction de Bernard GAILLARD

2e édition actualisée et augmentée



ÉDITIONS IN PRESS
Tél. : 01 43 35 40 32
Fax : 01 43 21 05 00
E-mail : inline75@aol.com

www.inpress.fr

Maquette : Syntexte
Mise à jour : David Dumand

PSYCHOLOGIE CRIMINOLOGIQUE
ISBN 978-2-84835-284-8
© 2014 IN PRESS ÉDITIONS
Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement des auteurs, ou de leurs ayants droit ou ayants cause, est illicite (loi du 11 mars 1957, alinéa 1er de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

SOMMAIRE

Introduction à la 2e édition Bernard GAILLARD 9

Partie 1. Ouverture

Chapitre 1. La bête du Gévaudan : un tueur en série au XVIIIe siècle
Alain BERBOUCHE 15

Partie 2. La psychologie criminologique : objet, clinique, outils

Chapitre 2. Approches conceptuelles, fondements épistémologiques, modélisation clinique
Bernard GAILLARD 21

Chapitre 3. Problèmes d'évaluations psychocriminologiques
Bernard GAILLARD 33

Chapitre 4. La pratique de l'expertise psycholégale au Québec
Dianne CASONI – Louis BRUNET 53

Chapitre 5. La dimension clinique de l'approche psychocriminologique en matière criminelle
Pascal LE BAS 71

Partie 3. L'agir criminel violent

Chapitre 6. Approche dynamique et processuelle de l'agir criminel violent : vers une modélisation psychocriminologique intégrative du passage à l'acte
Valérie MOULIN 83

Chapitre 7. Violence et psychopathologie : l'agir sexuel violent et la butée de la perversion. Contribution des épreuves projectives
Pascal ROMAN 99

Chapitre 8. La clinique psychocriminologique de l'après-acte
Astrid HIRSCHELMANN 125

Partie 4. La victimologie

Chapitre 9. Tableaux cliniques du trauma
Louis CROCQ 145

Chapitre 10. Psychologie des victimes
Garine PAPAZIAN ZOHRABIAN 169

Partie 5. Violences en situation de groupe ou d'institution

Chapitre 11. Violences en famille
Bernard GAILLARD 191

Chapitre 12. Phénomènes violents dans les espaces publics et institutionnels
Bernard GAILLARD 211

Chapitre 13. Stigmatisation en milieu carcéral des auteurs d'agression(s) sexuelle(s)
Pascal LE BAS – Stéphane FROMENT – Loïc M. VILLERBU 227

Partie 6. Adolescents délinquants ou violents, clinique psychiatrique et psychocriminologique

Chapitre 14. Transgression adolescente : un défi dans le lien, entre rupture et fidélité
Antoine MASSON 239

Chapitre 15. Compréhension du parcours de vie en lien avec l'agir délinquant à l'adolescence
Michel BORN – Christelle FROIDECŒUR
Fabienne GLOWACZ 269

Chapitre 16. Problèmes psychiatriques et criminalité chez les adolescents : le passage à l'acte dans le contexte des troubles de l'humeur
Nicole POLIQUIN 285

Chapitre 17. Clinique de l'adolescent délinquant comme clinique d'une dynamique psychique articulant historicité et actualité
Bernard GAILLARD 291

Bibliographie 301

Psycho

Psychologie criminologique

Sous la direction de **Bernard Gaillard**

Qu'est-ce que la psychologie criminologique ? Une discipline nouvelle, en pleine expansion, à l'intersection de la psychologie, de la sociologie et du juridique. Son objectif : aider à comprendre et expliquer les situations violentes et criminelles.

Les auteurs de cet ouvrage retracent l'émergence de cette nouvelle discipline, à travers un rapide parcours historique. Méthodologies et pratiques sont expliquées. Quelles sont les dynamiques du passage à l'acte ? De quels outils cliniques disposent les experts ? Comment évaluer le traumatisme et accompagner les victimes ? Avec l'analyse des faits délinquantiels, les questions de responsabilité et de vulnérabilité sont interrogées dans différents champs comme les violences familiales, l'inceste, les violences scolaires ou urbaines, les crimes, les violences de l'adolescent.

Des cas précis, des vignettes cliniques permettent d'aider les psychologues et criminologues cliniciens à analyser, évaluer des situations et des personnes pour préconiser des types d'intervention. Peu d'ouvrages synthétiques abordent le passage à l'acte violent ou criminel en utilisant les modèles de la psychologie dynamique. Ce livre constitue un véritable outil d'étude et de travail innovant.

Les auteurs : *Alain Berbouche, Michel Born, Louis Brunet, Dianne Casoni, Louis Crocq, Christelle Froidecœur, Stéphane Froment, Bernard Gaillard, Fabienne Glowacz, Astrid Hirschelmann, Pascal Le Bas, Antoine Masson, Valérie Moulin, Garine Papazian Zohrabian, Nicole Poliquin, Pascal Roman, Loïck M. Villerbu.*

9 782848 352848

ISBN 978-2-84835-284-8
21 € TTC – France
www.inpress.fr

· EDITIONS IN PRESS ·

Psycho

Psychologie criminologique

Sous la direction de
Bernard Gaillard

2e édition actualisée

• EDITIONS IN PRESS